

HUNDRED AND SIXTH MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Monday, 18 October 1948, at 8.45 p.m.*

Chairman: Mr. Charles MALIK (Lebanon).

28. Situation brought about by the absence of simultaneous interpreta- tion

The CHAIRMAN announced that, for reasons which would be explained by the Secretariat, full

CENT SIXIEME SEANCE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le lundi 18 octobre 1948, à 20 h. 45.*

Président: M. Charles MALIK (Liban).

28. Situation créée par l'absence d'in- terprétation simultanée

Le PRÉSIDENT annonce que, pour des raisons qui seront exposées par le Secrétariat, la Commis-

simultaneous interpretation services would not be available to the Committee.

He suggested that either consecutive interpretation or simultaneous interpretation in the two working languages should be used. The latter system would have the advantage of being speedier.

Mr. JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA (Uruguay) was prepared to accept either of the solutions in order to avoid further delay in the Committee's work. He stressed, however, that that procedure would involve difficulties for the Spanish-speaking delegations. He regretted that such a situation should arise at the very time when the Fifth Committee was discussing the possibility of adopting Spanish as a third working language.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) and Mr. COROMINAS (Argentina) associated themselves with the protest made by the representative of Uruguay. They, however, felt that it would not be possible to work in conditions which would be particularly prejudicial to the group of Spanish-speaking representatives, a group which, from the linguistic point of view constituted the majority of the Committee.

Mr. COROMINAS (Argentina) recalled the terms of General Assembly resolution 152 (II) of 15 November 1947 by which the Assembly had decided that the system of simultaneous interpretation should become a permanent service and that it should be used either to replace consecutive interpretation or concurrently with the latter, according to the nature of the discussion.

The Secretariat had not, he heard, borne in mind the explicit provisions of that resolution inasmuch as it had failed to provide the Committee with the necessary simultaneous interpreters.

Mr. KAMINSKY (Byelorussian Soviet Socialist Republic) and Mr. PAVLOV (Union of Soviet Socialist Republics) emphasized that the situation caused by the lack of simultaneous interpreters was unacceptable not only to the Spanish-speaking representatives but to the Committee as a whole. They protested particularly against the fact that the Secretariat had not given the delegations due warning and they asked for an explanation on that point.

Mr. HESSEL (Secretary of the Committee) explained that, in accordance with the budgetary provisions for 1948, the Department of Conference and General Services had only four teams of simultaneous interpreters; thus it could service only eight meetings a day. The Third Committee, however, was the ninth Committee to meet on that day.

It was difficult to know in advance the exact number of meetings which would actually take place during a day. If one of the scheduled meetings had been cancelled, the situation would not have arisen. Such a situation might again arise at any time that Committees held more than eight meetings a day; hence the circumstances did not affect the Third Committee only.

He drew the Committee's attention to rules 45 and 46 of the rules of procedure, which clearly stated that speeches should be interpreted into the two working languages.

sion ne pourra disposer des services complets de l'interprétation simultanée.

Il propose d'avoir recours, soit à l'interprétation consécutive, soit à l'interprétation simultanée dans les deux langues de travail. Cette dernière solution aurait l'avantage d'être la plus rapide.

M. JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA (Uruguay) se déclare prêt à accepter l'une ou l'autre de ces solutions pour ne pas retarder davantage le travail de la Commission. Il souligne toutefois les difficultés que cela entraîne pour les délégations de langue espagnole et déplore qu'un tel incident se produise au moment même où la Cinquième Commission discute de la possibilité d'adopter l'espagnol comme troisième langue de travail.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) et M. COROMINAS (Argentina) s'associent à la protestation du représentant de l'Uruguay, mais se voient, pour leur part, dans l'impossibilité d'accepter de travailler dans des conditions qui lèsent tout particulièrement le groupe des représentants de langue espagnole, qui constitue, du point de vue linguistique, la majorité de la Commission.

M. Corominas rappelle les termes de la résolution 152 (II) adoptée par l'Assemblée générale le 15 novembre 1947, par laquelle l'Assemblée décidait que le système de l'interprétation simultanée serait adopté comme service permanent et qu'on y aurait recours, soit en remplacement de l'interprétation consécutive, soit concurremment avec elle selon la nature des débats.

Il craint que le Secrétariat, en ne fournissant pas à la Commission les interprètes simultanés nécessaires, n'ait pas tenu compte des dispositions formelles de cette résolution.

M. KAMINSKY (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. PAVLOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) soulignent que la situation créée par le manque d'interprètes simultanés est inacceptable non seulement pour les représentants de langue espagnole, mais pour l'ensemble de la Commission. Ils s'élèvent principalement contre le fait que le Secrétariat n'a pas averti les délégations en temps voulu, et sollicitent des explications à ce sujet.

M. HESSEL (Secrétaire de la Commission) explique que, conformément aux prévisions budgétaires pour 1948, le Département des conférences et des services généraux ne dispose que de quatre équipes d'interprètes simultanés, ce qui ne lui permet d'assurer le service que de huit séances par jour. Or la Troisième Commission est la neuvième à siéger aujourd'hui.

M. Hessel fait remarquer aux membres de la Commission qu'il est difficile de savoir à l'avance le nombre exact de séances qui auront effectivement lieu au cours d'une journée: si une des séances prévues avait été annulée, un tel état de choses aurait pu être évité. Il ajoute que cette situation risque de se reproduire chaque fois que les Commissions tiendront plus de huit séances par jour: il ne s'agit donc pas de circonstances particulières visant la Troisième Commission.

Enfin, il attire l'attention de la Commission sur les articles 45 et 46 du règlement intérieur, qui indiquent nettement que l'interprétation des discours doit se faire dans les deux langues de travail.

As Mr. PAVLOV (Union of Soviet Socialist Republics) moved the adjournment of the meeting, the CHAIRMAN put that proposal to the vote at once, in accordance with rule 107 of the rules of procedure.

The motion was adopted by 28 votes to 1, with 14 abstentions.

The meeting rose at 9.30 p.m.

M. PAVLOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) ayant présenté une motion d'ajournement, le PRÉSIDENT met cette proposition aux voix immédiatement, conformément à l'article 107 du règlement intérieur.

Par 28 voix contre une, avec 14 abstentions, la motion est adoptée.

La séance est levée à 21 h. 30.